

Marseille, le

Direction Générale
Mission inspection-contrôle-réclamations

Affaire suivie par : [REDACTED]

Tél. : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Réf :

PJ : Tableau des mesures administratives

RAR : [REDACTED]

Le Directeur Général

A

Madame la directrice

EHPAD PLENITUDE
Route des Farayettes

83136 GAREOULT

Objet : Inspection EHPAD Plénitude

L'EHPAD Plénitude a fait l'objet d'un contrôle sur pièce le 13 juin 2022.

Vos éléments de réponse communiqués par courriel le 6 septembre 2022 et par voie postale le 7 septembre 2022, ont été analysés par la mission d'inspection.

Il ressort de l'examen des documents produits que des mesures correctives sont engagées pour améliorer la prise en charge des résidents.

La procédure contradictoire est désormais clôturée et le rapport d'inspection revêt à ce jour un caractère définitif et les mesures administratives envisagées deviennent définitives.

Les décisions sont notifiées dans le tableau des mesures administratives (document annexé). Le délai de mise en œuvre de ces décisions court à compter de la notification de la présente.

Nous appelons votre attention sur la nécessité de mettre en œuvre, dans les délais indiqués, les prescriptions et les recommandations formulées dans le tableau des mesures administratives en annexe de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de notre considération distinguée.